Chers adhérents et partenaires,

Nous revenons vers vous concernant l'Assemblée Générale de la CPTS Artois Lys qui se tiendra le **jeudi 27 mars 2025 à 19h30** au **Restaurant La Conciergerie à Sailly-sur-la-Lys** .

À ce jour, nous avons encore quelques places disponibles et nous vous encourageons vivement à vous inscrire avant le **15 mars** pour réserver votre place. Comme mentionné précédemment, les places sont limitées à **40 participants**.

Rappel des modalités d'inscription :

Si vous souhaitez assister à l'AG, merci de confirmer votre présence en voyant un email à **contact@cptsartoislys.fr** avant le **14 mars** .

Si vous ne pouvez pas être présent(e) lors de cette réunion, sachez qu'il est possible de donner procuration à un autre adhérent de l'association. Pour ce faire, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire de procuration téléchargeable en bas de page.

Nouveaux postes à pourvoir :

Dans le cadre du renouvellement de notre Bureau, **nous vous informons qu'à ce jour, 3 administrateurs ont démissionné** :

- La vice-trésorière, Mme Adèle Floret;
- La secrétaire adjointe, Mme Julie Penin;
- Le vice-président en charge des parcours de soins, M Guillaume Gille.

Ces départs, bien que regrettés, s'inscrivent dans une volonté de donner un **nouveau souffle** au Bureau, un bureau qui, à l'exception de Mme Penin (ancienne secrétaire adjointe), voit de nombreux membres siéger depuis la création de la CPTS. Ce renouvellement est une occasion précieuse pour apporter un **regard neuf** , **renforcer notre dynamique** et **faire avancer** les projets de notre CPTS.

Pourquoi candidat ?

Les membres du Bureau jouent un rôle clé dans l'orientation stratégique de la CPTS, en étant **force de proposition** et en participant à **4 réunions annuelles** . Nous souhaitons rassurer les futurs candidats : **il ne s'agit pas d'une charge lourde mais d'un engagement constructif** , qui implique une participation active aux réflexions et à l'accompagnement des projets.

Nous avons besoin de votre **énergie** et de vos **idées** pour continuer à **porter** ensemble les projets et les actions qui font avancer notre CPTS.

Modalités de candidature :

Nous souhaitons préciser que tous les adhérents peuvent postuler à l'ensemble des postes du bureau, et non seulement aux postes vacants. Toutefois, nous encourageons particulièrement les candidatures pour les postes actuellement vacants afin d'assurer une continuité dans nos actions.

- **Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars 2025**
- Pour le candidat, il suffit d'envoyer un mail à **contact@cptsartoislys.fr**, en précisant le poste souhaité et vos motivations.
- En cas de pluralité de candidatures sur un même poste, un vote sera organisé lors de l'AG.
- Si le nombre de candidatures reste insuffisant à la date limite, une ouverture complémentaire sera possible jusqu'au jour de l'AG.

Des questions ?

Si vous hésitez ou souhaitez davantage d'informations sur les rôles au sein du Bureau ou sur le fonctionnement de la CPTS, nous sommes à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions.
Nous comptons sur votre participation active et votre implication dans cette nouvelle étape de notre CPTS.

Merci de confirmer votre présence à l'AG et de candidater pour faire évoluer ensemble notre collectif !
À très bientôt,
L'équipe du Bureau de la CPTS Artois Lys

Procuration

CPTS ARTOIS LYS

22 RUE DU 11 NOVEMBRE, 62840,
LAVENTIE

contact@cptsartoislys.fr
62840

Privacy
Print
Contact us
Se désinscrire